

Innovations et néologismes dans le langage numérique des francophones

Le cas des commentaires émis sur YouTube

Innovations and Neologisms in The Digital Language of French Speakers

The Case of Comments Made on YouTube

Dre Raoudha TOUMI

Auteur correspondant, Docteur en linguistique française, Université de Sousse (Tunisie), raoudha23toumi@gmail.com

Soumission : 15.04.2024 – Acceptation : 01.05.2024 – Publication : 07.06.2024

Résumé — Cet article a pour objet l'innovation connue par la langue française sous l'effet de la numérisation : il s'agit de repérer et d'analyser des néologismes qui traversent les communications des francophones sur la Toile. À travers ce travail de repérage et d'analyse, il y a le souci d'expliquer les motivations derrière le recours des internautes à des formes issues de différents procédés d'innovation.

Mots-clés : *néologisme, innovation, emprunt, suffixation, siglaison, anglicisme, graphie.*

Abstract — The subject of this article is the innovation experienced by the French language under the effect of digitalization: it is a question of identifying and analyzing neologisms which cross the communications of French speakers on the Web. Through this identification and analysis work, there is a concern to explain the motivations behind Internet users' use of forms resulting from different innovation processes.

Keywords: *Neologism, Innovation, Loan, Suffixation, Acronym, Anglicism, Graphy.*

Introduction

Le monde actuel connaît une « *explosion de la communication* » (Breton & Proulx, 2006), inférée des nouvelles technologies et de l'essor des moyens de communication, y compris l'expansion des échanges virtuels à travers les réseaux sociaux. Pour s'adapter aux nouveaux modes de communication imposés par la culture numérique, la langue doit se renouveler pour assurer sa vitalité et continuer à jouer son rôle en tant qu'instrument de communication. Comme le font remarquer Cartier et Sablayrolles, « *toute langue vivante est en constante évolution et une des marques les plus saillantes de cette instabilité est le renouvellement de son lexique, avec la disparition de mots obsolètes (peu étudiée) et l'apparition de nouvelles unités : les néologismes* » (2009, p. 175).

Les contenus de la revue **Paradigmes** sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).



En se référant à la définition des néologismes de Dubois (2001, p. 322), on peut regrouper deux catégories principales : « *néologie de forme et néologie de sens. La première englobe les nouvelles formes morphologiques et la seconde consiste à donner une nouvelle signification à un signifiant déjà présent dans la langue* ». Encore serait-il bon de rappeler que les néologismes de forme sont obtenus grâce à des procédés linguistiques, parmi lesquels il y a l'emprunt, la dérivation (par préfixation ou par suffixation), la siglaison, la composition, la troncation, etc., mais les néologismes de sens sont issus de procédés stylistiques comme la métaphore ou la métonymie, de changement de sens ou de classe grammaticale et d'évolution sémantique.

En tenant compte de ces quelques présupposés théoriques, nous essayerons, à travers ce développement, de montrer que la langue française est en train d'évoluer à l'instar de toutes les langues vivantes. Nous montrerons l'innovation connue par la langue sous l'effet de la numérisation, en repérant quelques néologismes qui traversent les communications des francophones sur la Toile. Au-delà du simple repérage néologique, nous expliquerons les motivations d'ordre sémantico-énonciatif qu'il y a derrière le recours des internautes à des formes issues de différents procédés d'innovation.

1. Le support numérique

Il faut avouer que le choix d'un support numérique approprié à notre développement n'est pas une démarche facile, puisque les données sont éparpillées à travers le net et leur collecte nécessite un long travail d'observation et de traitement. Cette contrainte ne nous a pourtant pas empêchée de faire un dépouillement dans les réseaux sociaux pour y repérer des traits récurrents qui illustrent les innovations dans le langage des internautes.

Nous avons puisé nos recherches dans le site YouTube en raison de sa gratuité, son accès facile et sa richesse linguistique liée à la pluralité de textes qu'il renferme : il y a, d'abord, les textes inhérents aux vidéos qui font l'objet d'hébergement en ligne et, ensuite, les textes écrits par des internautes qui veulent donner leurs avis sur le contenu partagé. Notre attention a porté sur les commentaires qui défilent en bas des vidéos et cela présente l'avantage d'interroger des écrits qui présentent une unité sémantique en se rapportant au même objet de discours.

Optant pour une recherche ciblée qui permet de gagner en cohérence et en efficacité, nous avons choisi des vidéos d'une jeune artiste contemporaine à succès, à savoir l'humoriste Laura Laune qui plaît à un large public formé essentiellement par des jeunes et, en vertu de ces critères, nous avons pu collecter un grand nombre de commentaires qui répondent parfaitement à notre requête en matière d'innovations langagières.

À l'issue d'une observation très attentive des nombreux commentaires émis en bas des vidéos de Laura Laune, nous avons remarqué la récurrence des mêmes procédés néologiques auxquels ont recours les internautes pour vanter les mérites de l'humoriste, en s'exprimant en faveur de l'humour noir qu'elle présente lors de ses passages sur scène. Dans le développement qui suit, nous passerons en revue les néologismes recueillis à travers les commentaires pris pour cible et nous montrerons en quoi ces innovations sont compatibles avec un moyen de communication comme YouTube.

2. L'emprunt nominal *trash*

D'après *Le Figaro* (2019), cet anglicisme commence à être employé en France à la fin des années 80 pour signifier « *ce qui est du pire mauvais goût, ce qui est sordide et flatte les bas instincts* ». Ce mot anglo-américain fonctionne, à l'origine, soit comme un nom soit comme un verbe (précisément un verbe transitif) et, dans les deux cas, il est polysémique et s'emploie dans plusieurs contextes. Le Dictionnaire *Larousse* n'énumère pas moins de quatre emplois pour le nom et pour le verbe :

- en effet, au **sens propre**, le nom signifie **les déchets, les ordures**, c'est-à-dire **la poubelle** tout court et le verbe désigne l'action de **jeter** (*jeter les ordures*).
- Au **sens figuré**, nous trouvons plusieurs emplois pour les deux catégories grammaticales : si le nom peut s'employer de façon à signifier **la racaille, la camelote** (*they sell a lot of trash*) et aussi **les bêtises** (*he writes a lot of trash*), le verbe, lui, peut signifier toutes les actions que nous désignons, en français, par les verbes **éreinter, saccager** et aussi **démolir**.

En français, l'anglicisme *trash* s'emploie comme un adjectif (**a, b et c**) ou comme un nom (c) invariables et sert à donner une certaine caractérisation pour quelque chose ou pour quelqu'un : tel est le cas de ces commentaires d'internautes où le mot *trash* apporte une qualification tantôt pour l'humour (**a et b**) tantôt pour l'humoriste (**c**) :

- **a.** Elle a vraiment un humour **trash** qui fonctionne à merveille.
- **b.** J'adore l'humour **trash** avec Laura je suis servi.
- **c.** Elle est giga **trash**.
- **d.** C'est ce qui fait sa popularité justement de n'avoir peur de rien et se contrebalancer des règles et de maîtriser le **trash**.

Il faut dire aussi que le terme est en quelque sorte doté d'un sens presque technique comme dans les expressions : « *humour trash* », « *mode trash* », « *publicité trash* » ou « *la trash TV* » où il désigne une tendance vers la médiocrité et, plus précisément, une médiatisation du mauvais goût.

Dans cet emploi où il va de pair avec le nom qui le précède (humour, mode et publicité) ou le suit (TV), le mot *trash* entre dans la composition d'une expression toute faite, que l'on dirait figée, qui sert de métalangage à un style artistique ou médiatique moderne. Voilà pourquoi le mot n'a pas forcément une connotation péjorative comme le montrent les commentaires ci-haut où les internautes semblent agréablement surpris et même éblouis par la prestation de l'humoriste qui, malgré sa vulgarité, réussit à attacher le public.

Mais, en dehors de ces expressions presque figées, le mot *trash* est très courant dans le langage des francophones (surtout chez les jeunes) où c'est le sens figuré du mot *ordures*, et non le contenu de la poubelle proprement dit, qui est mis en place. Donc, en étant vidé de son sens propre, l'anglicisme *trash* n'est pas en mesure de remplacer le mot *ordures* ou *poubelle* lorsqu'il s'agit de désigner la réalité concrète ou l'objet en tant que tel. Ce terme illustre parfaitement les propos de ces linguistes (Busse & Görlach, 2002, p. 27 ; Humbley, 2002, p.

119 ; Pulcini, 2002, p. 162)¹ qui signalent que, lors d'un emprunt, une transformation sémantique importante se produit, car un seul des sens liés au terme à l'origine est adopté dans la langue cible². En un mot, le mot trash en français n'est pas exactement le même mot à l'origine, car il a perdu une partie de son sens de départ (notamment le sens propre) et acquis de nouvelles connotations liées à l'originalité de l'emploi d'un terme venu d'ailleurs.

3. L'emprunt verbal *kiffer*

Le verbe « *kiffer* » est dérivé du nom « *kif* »³ qui, d'après ce qu'on dit⁴, est emprunté à l'arabe maghrébin où il signifie *le plaisir et l'amusement*, associés à l'alcool et au cannabis. Il faut dire que cet emprunt existe en français depuis le XIX^e siècle et, étant attesté dès 1853, il désigne, d'après *Le Petit Robert*, un « *état de béatitude provoqué par un mélange de tabac et de chanvre indien* » du cannabis.

Ayant de l'engouement pour ce terme venu d'ailleurs, Baudelaire écrit dans ses *Paradis artificiels* (1860) : « *Ce que les Orientaux appellent le Kief; c'est le bonheur absolu. Ce n'est plus quelque chose de tourbillonnant et de tumultueux. C'est une béatitude calme et immobile. Tous les problèmes philosophiques sont résolus.* » [Sur le Vin] et après lui, c'est Apollinaire qui écrit dans ses *Ondes* (1918) : « *Quand tu viendras à Tunis je te ferai fumer du kief* » (Lundi rue Christine)⁵.

Après avoir fait son apparition en littérature, le mot « *kif* » finit par être abandonné et réapparaît dans les années 1990 pour intégrer le Dictionnaire *Larousse illustré* en 2014 avec un élargissement sémantique qui le rend bon à toutes sortes de contextes où il y a passion, plaisir, euphorie etc. En tant qu'élément attesté du lexique français, le nom donne lieu au verbe « *kiffer* » qui se définit comme synonyme du verbe « *aimer* » et se conjugue selon la flexion verbale des verbes en *-er* : « *je kiffe* », « *tu kiffes* », « *il kiffe* », etc.

Dans les commentaires qui défilent en bas des vidéos partagées sur *YouTube*, le verbe *kiffer* est l'un des mots forts auxquels ont recours certains internautes pour témoigner de leur amour pour Laura Laune en exprimant à quel point son humour leur fait plaisir.

¹ Cités par Zayed, A. (2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique ». *Travaux de linguistique*, 2 (n° 83), p. 115-145.

² Pour illustrer cette idée, Zayed (2021) prend appui sur un certain nombre d'emprunts verbaux, entre autres, le verbe anglais *zoom* qui a donné lieu à *zoomer* en français et qui signifie, à l'origine, le sens de « *vrombir* » ou « *passer en grande vitesse* », mais c'est le sens moderne et technique qui a été adopté chez les francophones.

³ Plusieurs orthographes sont disponibles : on trouve tantôt « *kief* » ou « *kaif* » ou aussi « *kayf* ».

⁴ À noter que le mot existe également en langue turque et signifie aussi le plaisir et la détente, ce qui devrait signifier, à notre sens, que ce « *bien linguistique* » aurait été légué par les Arabes à leur occupant turc pendant l'hégémonie de l'Empire Ottoman.

⁵ Selon un article intitulé « *Mais d'où vient le mot kif* » écrit par Alice Devely et publié le 16/11/2017 dans *Le Figaro*, le mot « *kif* » a fait apparition, non seulement chez Baudelaire et Apollinaire, mais aussi chez d'autres grands noms de la littérature française : notamment Flaubert, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Alphonse Daudet, etc.

Voici quelques commentaires que nous avons pu collecter pour déterminer en quoi kiffer est plus approprié que son soi-disant synonyme aimer dans ce genre de contexte :

- **a.** Je suis Français et je *kiff*(kiffe) tellement t'es mélodie !!! Continue comme ça
- **b.** Je *kiffe* trop ce genre d'humour.
- **c.** Je *kiffe* cette fille.
- **d.** Non je la *kiffe*.

Grammaticalement parlant, le verbe *kiffer* fonctionne de façon pareille à *aimer* en se prêtant à des emplois intransitifs, comme en **(a)**, et à des emplois transitifs directs, comme en **(b)**, **(c)** et **(d)**, avec complément à référent humain (l'humoriste en **c** et **d**) ou non humain (l'humour en **b**). Il admet les modifications avec les adverbes d'intensité comme *tellement* et *trop* **(a et b)** et ceci le rapproche encore une fois du verbe *aimer* ; mais, à la différence de ce dernier qui admet tous les degrés d'intensité, *kiffer* semble incompatible avec les adverbes qui expriment un degré d'intensité moins important, comme *un peu*, *assez* et *moins* (? *le kiffe un peu/assez/moins*).

Kiffer se distingue aussi du verbe *aimer* par son incompatibilité avec un adverbe de doute comme *peut-être* : en effet, si un énoncé comme « *j'aime peut-être ce genre d'humour* » n'a rien de bizarre, il ne semble pas envisageable d'écouter quelqu'un dire : « ? *le kiffe peut-être ce genre d'humour* ». La même différence de comportement se fait constater avec un adverbe de concession comme *quand même* qui ne pose aucun problème avec *aimer* (*j'aime quand même*), mais ne fait pas bon ménage avec *kiffer*, paraît-il (? *le kiffe quand même*).

Ces restrictions qui pèsent sur l'emploi de *kiffer* trouvent leur justification dans le sémantisme même du verbe qui évoque un état d'amusement poussé à l'extrême en l'absence du moindre inconvénient, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un bonheur absolu que l'on ne peut relativiser ou mettre en doute avec des termes comme *un peu*, *quand même* ou *peut-être*. Donc, en notant qu'ils kiffent Laura Laune, ces internautes signifient qu'ils dépassent les limites d'aimer et d'apprécier pour atteindre le seuil de l'ivresse en étant extasiés par des sensations mystiques qui les transportent ailleurs, au-delà des lois et des contraintes de la réalité consciente.

4. L'interjection *waouh*

Cette interjection est un anglicisme qui est arrivé en France grâce aux films et aux émissions de télé américaines. Elle apparaît dans les écrits des francophones sous plusieurs orthographes, entre autres « *wow* », « *waow* », « *waouh* », même si c'est la dernière forme que l'on adopte pour le français. Il faut savoir que notre interjection n'a pas envahi seulement le « *paysage linguistique* » français ; mais elle a conquis le monde entier et, de ce fait, elle est considérée comme une interjection mondiale. Donc, c'est un terme à la mode, qui plait aux jeunes internautes dont le langage est, consciemment ou inconsciemment, impacté par le désir de se montrer à la page en adoptant les nouveautés de son époque.

À titre indicatif, prenons l'exemple de ces énoncés qui figurent parmi les nombreux commentaires émis à l'égard des vidéos de Laura Laune sur *YouTube* et où des internautes ont choisi de pousser un « *waouh* » comme meilleure manifestation de leur affectivité :

- a.- Waow !
- b.- Waouh !!! Génial
- c.- Wow, c'est talentueux
- d.- Wow! Fabuleuse cette Jeanne de La Fontaine du XXI^{ème} siècle.

D'un point de vue morpho-syntaxique, l'interjection *waouh* peut à elle-seule former un énoncé clair et pertinent, comme pour (a), et ceci est dû à son statut de mot-phrase ou, comme le dit Wilmet (1997), « phrase à prédication impliquée », c'est-à-dire qu'elle véhicule par elle-même une prédication et correspond à une phrase complète. Lorsqu'elle est accompagnée par une suite verbale, comme dans (b), (c) et (d), notre interjection agit en tant que mot invariable et autonome qui n'entretient aucune relation syntaxique avec les autres mots, d'où la possibilité de la supprimer, sans que cela affecte la pertinence de l'énoncé qui reste : *Génial! C'est talentueux! Fabuleuse cette Jeanne de La Fontaine du XXI^{ème} siècle.*

Sémantiquement parlant, l'interjection émotive *waouh* est conventionnellement associée au sens de l'admiration (Kleiber, 2006) et cette spécialisation, qui la distingue des interjections (comme *Ah !, Oh*) liées à différents types d'émotions, joue en faveur de son utilisation dans les contextes numériques où c'est la clarté et la brièveté du message qui priment. D'autre part, l'interjection n'est pas le moyen d'expression privilégié dans n'importe quel contexte et pour n'importe quel énonciateur, car, comme le signale Kleiber, « celui qui éprouve telle ou telle émotion peut fort bien, on le sait, se dominer et garder le silence. Une retenue n'est pas directement liée au statut de signe linguistique de l'interjection [...] mais au contrôle qu'un être humain peut exercer sur son comportement » (2006).

Or, le caractère spontané et involontaire de l'interjection rime avec la conception du réseau social en tant qu'espace d'expression libre qui n'impose pas de contraintes et donc, étant plus le langage du cœur que de la raison, l'interjection présente une valeur libératrice pour ces admirateurs de Laura Laune qui, comme en témoignent les énoncés ci-haut, donnent libre cours à leur émotion conformément au principe de Benjamin Constant qui dit : « Le cœur seul peut plaider sa cause » (Adolphe).

5. Les sigles *lool*, *mdr* et *ptdr*

L'abréviation lexicale, avec ses variantes **acronymie**⁶, **siglaison**⁷ et **troncation**⁸, est l'un des anciens facteurs d'enrichissement de la langue, mais le recours à ce procédé de réduction de la forme devient de plus en plus fréquent dans le monde moderne. Comme le fait

⁶ Un acronyme est la combinaison des premières lettres initiales de plusieurs mots que l'on prononce comme un mot ordinaire (c.à.d. syllabiquement) : par exemple, *CAPES* (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré).

⁷ Le sigle est lui aussi une combinaison de lettres initiales relatives à plusieurs termes formant, mais que l'on prononce avec épellation (c.à.d. de façon non syllabique) : par exemple, *HLM* (habitation à loyer modéré).

⁸ La troncation est une forme d'abréviation qui consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou à la finale des mots : par exemple, *ados* pour dire *adolescent*.

remarquer Nakos (1990), le recours au langage des codes et des symboles est fortement lié à l'apparition d'un nouveau mode de vie régi par la loi d'économie et de facilité :

« Depuis la seconde guerre mondiale, les sigles sont devenus numériquement plus importants, ne serait-ce que par la présence d'organismes de plus en plus nombreux à désigner et la nécessité de recourir à un langage international simple et codifié dans le cas des nouvelles technologies »⁹ (407).

C'est à ce contexte de progrès technologique que l'on rattache l'apparition du sigle anglais **lol** (« *laughing out loud* ») et ses équivalents en français **mdr** (« *mort de rire* ») et **ptdr** (« *péter de rire* ») qui font partie justement de ce nouveau langage imposé par la civilisation numérique. Comme le signale un média américain, ce renouvellement lexical aide à combler les insuffisances des communications en ligne en compensant l'absence de voix et de visage, ce qui rend la communication virtuelle plus humaine :

« Les nouveaux modes de communication nécessitent un nouveau vocabulaire. Un calefautage lexical pour combler les fissures qui se forment dans le langage lorsque nous le transportons dans une nouvelle maison. » (*The Atlantic*)¹⁰.

Nos trois sigles qui appartiennent au langage SMS et Internet correspondent—cela va de soi— à des unités écrites non susceptibles de verbalisation : en tant que marques caractéristiques des échanges virtuels, elles apparaissent de façon fort remarquable et ponctuent largement les textos émis par les internautes sur les réseaux sociaux.

D'après le linguiste américain John McWhorter¹¹, le sigle « **lol** » (comparable à son équivalent français « **mdr** ») qui exprime, à l'origine, le sens de l'hilarité ou l'amusement devient désormais un marqueur d'« *empathie* », c'est-à-dire qu'il « *ne signifie plus rien. Au contraire, il « fait quelque chose* » : il véhicule une attitude. » Dans cette optique, il est fréquent de trouver un « **lol** » ou un « **mdr** » à la place d'un point final qui pourrait se sentir « *abrupt* », c'est-à-dire un locuteur qui veut quitter le Chat peut taper simplement un « **lol** » ou un « **mdr** » et éviter ainsi une rupture brusque de l'échange. Ceci est surtout valable dans les cas où plusieurs locuteurs communiquent ensemble et, après avoir eu part à l'interaction, l'un des participants veut prendre congé de l'autre et, de ce fait, le sigle numérique fait l'affaire beaucoup mieux que le signe de ponctuation traditionnel.

Dans les commentaires émis sur *YouTube* à l'égard de Laura Laune, nombreux sont les énoncés formés uniquement avec un « **lol** » ou un « **mdr** » ou aussi un « **ptdr** » écrits en petites ou en grandes lettres : dans ce cas, l'émetteur du sigle ne fait pas la conversation au sens strict du terme, mais, de façon ou d'une autre, il entre en interaction avec les commentaires

⁹ Cité par le magazine français *Femina* dans un numéro paru le 9/5/2022.

Lien : <https://www.femina.fr/article/mdr-lol-ces-sigles-utilises-dans-nos-textos-n-ont-plus-du-tout-la-meme-signification-qu-avant>

¹⁰ Cité par le magazine français *Société/TECH et INTERNET* dans un numéro paru le 6 mai 2022 à 23h06. <https://www.slate.fr/story/227293/lol-mdr-sms-textos-communication-virtuelle-humaine-empathie-messages-sigles?amp>

¹¹ Cité par Nina Iseni (2022) dans « Les *lol* et *mdr* rendent nos communications virtuelles plus humaines », *Société/TECH et INTERNET*, 6 mai 2022 à 23h06.

faits par les autres internautes. Donc, le sigle qu'on émet a un aspect empathique car il permet de rejoindre la foule intéressée par Laura Laune en marquant une attitude positive envers l'humoriste et, mieux encore, ceci épargne aux gens pressés la contrainte de l'écriture en marquant leur passage de façon économique, sans bavardage ni prolixité.

Dans d'autres commentaires, on a vu apparaître un « **lol** » ou/et l'un de ses synonymes français (« **mdr** » ou « **ptdr** ») en ouverture ou en clôture ou aussi au milieu d'une structure phrastique plus ou moins longue et, à titre d'illustration, nous avons retenu ces quelques exemples :

- a. Belle et talentueuse... tueuse aussi ... lol !
- b. Ptdr elle pique grave et j'adore.
- c. Mdr le début il est drôle je le regarde en boucle lol merci Laura Laune.

Comme on peut bien le constater, le sigle n'a aucune fonction syntaxique et son absence ne change rien à la structure de l'énoncé et n'affecte pas sa complétude sémantique : en effet, l'emploi d'un vocabulaire à sens laudatif (adjectifs : *belle*, *talentueuse* et *tueuse*, verbe : *adore*, adverbe : *merci*, etc.) suffit pour que l'énoncé véhicule un message clairement positif envers l'humour en question. Néanmoins, l'emploi du sigle dans ce contexte donne une charge émotive à l'énoncé et joue à peu près le même rôle qu'une interjection ou un point d'exclamation (lorsqu'il vient en clôture) qui met en valeur les sentiments de joie et d'admiration devant le talent de Laura Laune.

Étant susceptibles de variations sémantiques (*comme le signale le linguiste américain John McWhorter*), nos trois sigles n'expriment pas forcément un sens positif (*comme la joie ou l'admiration*), mais peuvent apparaître dans des contextes qui mettent en valeur d'autres sentiments ou attitudes, comme dans le commentaire ironique qui suit :

- d. Lol la fille derrière Laura qui réagit à la blague de Laura 4 secondes de décalage (à 0 :30), le temps que ça monte à son cerveau. Elle peut pas être jolie et intelligente, alors elle a pris le cerveau en option.

Pris au premier degré, l'énoncé véhicule certes l'ironie de l'émetteur vis-à-vis d'une spectatrice qui manque de vivacité d'esprit et ce parce qu'elle réagit à l'humour de Laura Laune en prenant du retard. Mais, au second degré, il s'agit bien sûr d'un message d'éloge concernant l'humoriste qui, d'après l'émetteur du commentaire, fait preuve de finesse et de subtilité au point de mettre des gens en difficulté.

6. Le suffixe *-issime*

Parmi les néologismes qui marquent le langage des internautes francophones, il y a les termes formés sur le suffixe *-issime* conformément au modèle italien **bellissimo** qui jouit d'un succès particulier dans le champ linguistique actuel. L'usage de cette forme sert à forger des adjectifs à valeur superlative et entre dans le cadre des énoncés appréciatifs où il s'agit d'exprimer le haut degré ou l'état suprême d'une qualité ou d'un défaut.

Noailly (1999, p. 33)¹² parle d'une « *résurrection* » du suffixe *-issime* en français, notamment dans la langue parlée ou dans la langue écrite informelle. Ce suffixe est certes un emprunt à l'italien (*-issimo*) mais, à l'origine, il est issu du latin (*-issimus*) où il revêt un caractère savant et appartient au domaine de la titulature.

En italien, le suffixe latin est fréquent dès le Moyen-Âge¹³ et, restant très productif, il présente beaucoup de souplesse en étant capable de s'ajouter à des mots qui relèvent de plusieurs catégories grammaticales : **adjectifs** : *dolcissimo*, **adverbes** : *benissimo*, **substantifs** : *campionissimo*, *participes passés* : *vendutissimo* et **pronoms indéfinis** : *stetissimo*.

En français, le suffixe *-issime* apparaît déjà en tant qu'emprunt à l'italien au cours de la Renaissance¹⁴, entre autres chez Rabelais (*vérisissime*, *perfeçtissime*) et Noël du Fail (*scientissime* et *beatissime*), mais il provoque des réactions hostiles chez des grammairiens comme Henri Estienne (1885) ou Maigret (1550) selon qui ces superlatifs, issues de la mode italienne, ne sont pas les bienvenues en français :

« Ao regard de la nouuell' inuencion des Superlatifs latins en ssime: com' illustrissime, Reuerendissime, Inuictissime, qe nou' pouuons appeller superlatifs tituleres, l'uzaje de la lange Françoeze ne le' peut gouter: e encores moins dijrer. » (Maigret 1550, 38)¹⁵.

Le suffixe latin *-issime* reste condamné par les grammaires contemporaines, comme l'ouvrage de Grevisse, où il n'est reconnu que dans les termes d'étiquette, tels qu'*illustrissime* et *excellentissime*, ainsi que pour les adjectifs *richeissime* et *rareissime* et « *dans des formations occasionnelles, parfois plaisantes, de la langue littéraire* » (2001, §555).

La réaction de l'Académie française témoigne, elle aussi, d'un jugement négatif vis-à-vis de cet emprunt qui n'est pas vraiment admis en langue française :

« La formation de termes à valeur superlative à l'aide du suffixe *-issime*, emprunté à l'italien et, à travers lui, au latin, est à la mode. Si *Bellissime*, *Richissime*, *Élegantissime* sonnent comme de plaisants italianismes, le procédé marque une inutile emphase lorsqu'on applique ce suffixe à des termes dont le sens, très fort, n'appelle pas de superlatif. Ainsi *Génialissime*, *Sublissime* (ou *sublissime*), *Urgentissime* sonnent tout simplement "ridiculissime" »¹⁶.

¹² Cité par A. Bengtsson (2019). « L'évolution du suffixe *-issime* : un inventaire et une fréquence des formes attestées dans Frantext ». *Bergen Language and Linguistics Studies* 10, article en ligne : <https://www.semanticscholar.org/paper/Gram%C3%A0tica-del-catal%C3%A0-contemporani-Sol%C3%A0-Oliver/20b027809a291a1909ca3cb9f405a6a2a9a91b2>

¹³ C'est ainsi d'ailleurs que la République de Venise était connue sous le nom de *sérénissime*.

¹⁴ Même si la forme latine *-issimus* (qui aboutit à la variante *esme*) fut restaurée en ancien français à travers quelques adjectifs de formation savante, mais ce superlatif absolu disparaît rapidement de l'ancienne langue.

¹⁵ Cité par Bengtsson (2019) : *ibidem*.

¹⁶ Sous la rubrique *Dire, ne pas dire* (le 2 février 2012) : <http://www.academie-francaise.fr/issime-superlatif-en> Consulté en mars 2024.

En dépit de cette attitude normative de la part des académiciens, le suffixe latin connaît un retour en force dans la langue actuelle, notamment dans les nouveaux médias électroniques qui constituent une importante source pour les occurrences en *-issime* : comme le signale Bengtsson (2019), les néologismes obtenus grâce à ce suffixe abondent sur la Toile avec des occurrences formées sur des adjectifs (*énomissime, faiblissime, nullissime* etc.), mais aussi sur des bases nominales (*Stendhalissime, chiraquissime, hollandissime*, etc.) et ceci montre que le français imite un peu la souplesse de l'italien, où le suffixe peut être ajouté à des mots relevant de plusieurs catégories grammaticales.

Dans les commentaires *YouTube* sur lesquels nous avons fondé ce développement, le suffixe *-issime* est présent d'une façon qui attire l'attention et, à titre illustratif, nous avons retenu ces énoncés où tous les superlatifs véhiculent une attitude laudative vis-à-vis de l'humoriste :

- **Excellentissime !**
- **Drôlissime !**
- Belle comme un cœur, sublime, **canonissime** et quel humour. **Rarissime !** L'anti-pintade... Fans à 1000 pour cent
- **Génialissime** le « qu'est-ce que tu vas prendre » c'est devenu culte. Merci pour ton humour ultra décapant !!! encore encore
- **Génialissime**, canon
- **Topissime !!!** j'adore

Des **adjectifs** comme *excellent, génial, top* ou un **nom** comme *canon* n'ont pas besoin d'intensifieur pour exprimer l'idée du haut degré ou de la qualité extrême : voilà pourquoi il n'est pas pertinent d'insérer un adverbe d'intensité comme « **très** » devant ce type d'adjectifs (? **Très génial/excellent**) ou de renchérir sur le sens du nom *canon* avec un adverbe comme *grand* ou *énorme* (? **un grand canon / ? un canon énorme**).

Comme il s'agit d'un intensificateur, l'ajout du suffixe *-issime* à ces termes ne sert à rien sur le plan sémantique ou, comme le signale l'Académie française, il marque une « *emphase inutile* » et produit un effet de redondance. Mais, si l'on met les choses dans leur contexte, on pourra nuancer ce point de vue qui dit qu'il n'existe aucune raison linguistique derrière l'emphase produite par l'emploi de la forme *-issime*.

Autrement dit, le procédé devient justifiable ne serait-ce qu'en faisant appel à des considérations psychologiques liées à l'état d'esprit de l'internaute qui décrit l'humoriste. Au moment de l'écriture, ce dernier est encore sous le charme de la prestation qu'il vient de voir en visualisant la vidéo disponible sur YouTube et cet état subjectif a nécessairement un grand impact sur le choix du lexique à employer.

Donc, énonciativement parlant, le procédé est assez significatif dans la mesure où il reflète le cas d'un énonciateur impressionné par le talent de Laura Laune au point d'opter pour les mots ou les procédés les plus forts pour la décrire. Les mots d'intensité habituels (*canon, génial, excellent* et *top*) étant sentis insuffisants, l'énonciateur a besoin de renchérir sur ces termes pour créer un autre niveau d'intensité qui n'existe pas au préalable.

Voilà pourquoi le recours au suffixe *-issime* marque une emphase, qui peut se sentir « *inutile* » sur le plan sémantique, mais nécessaire d'un point de vue énonciatif, parce qu'elle

répond à un besoin psychologique chez l'énonciateur qui veut s'exprimer en situant le talent de l'humoriste à un niveau surprenant, inattendu, voire surréaliste.

7. L'écriture ou la graphie

L'écriture électronique présente sa propre graphie qui la distingue nettement de l'écriture conventionnelle et, de ce fait, elle suscite l'intérêt des chercheurs, entre autres David et Goncalves (2007), qui fournissent une description intéressante de ce code hybride constitué de signes alphabétiques et d'autres numériques (*les émoticôns ou smileys*) et mettent l'accent sur les différents procédés mis en œuvre par ce nouveau code de l'écrit.

Parmi ces procédés, il y a les raccourcis graphiques obtenues par réduction du nombre de caractères ou par sélection de graphies estimées plus proches de la phonologie, sachant que ces transformations affectent principalement le secteur de la morphologie lexicale et grammaticale. Prenons l'exemple de l'omission des « e » instables (**grav** pour *grave* et **vit** pour *vite*) et des consonnes muettes (**pa** pour *pas* et **salu** pour *salut*) en finale des mots, ou aussi la modification de la morphologie verbale (**pe** pour *peux* et **é** pour *est*) et la dissolution de segments de mots à travers leur compactage en un seul mot phonique (**keske** pour *qu'est-ce que*).

Il y a aussi les transformations (ou aussi déformations) de la langue standard avec ses formes écrite et orale et ceci apparaît à travers les abréviations comme **tjrs** (*toujours*), **tt** (*tout*), **ds** (*dans*), etc. ; les variantes phonétique du type **kikoo** (*coucou*), **moi** (*moi*) ou aussi les écrasements phonétiques tels que **chai** (*je sais*) et **chui** (*je suis*), sans oublier les mélanges de lettres et de chiffres comme dans **bi 1** (*bien*), **2m1** (*demain*), **koi 2 9** (*quoi de neuf*) et les prolongements graphiques comme dans **lollllll** ou je **t aiiiiiiiiiiiiime**, etc.

D'après David et Goncalves, ces différents procédés contribuent à la création d'un nouveau code scriptural qui présente de nombreux avantages aux rédacteurs de messages texto confrontés au besoin d'appartenir à une communauté en maintenant le cercle des relations :

« [...] nous assistons au développement d'une nouvelle variété du français écrit, dont les objectifs évoluent vers une écriture immédiate, plus libre, désormais affranchie... mais aussi vers une écriture plus accessible (car liée à un moindre contrôle), plus affective (par l'expression des sentiments, des émotions, de la corporéité du langage), plus inventive (par l'invention de néographies, de jeu de mots et de signes) et plus socialisante (par la dominance de la fonction phatique liée à la multiplication des messages et au portage de codes communs) » (2007, p. 46).

Dans les commentaires *YouTube* que nous avons examinés, l'écriture **texto** est surtout dominée par le procédé des étirements graphiques qui consiste justement à multiplier les lettres et les signes de ponctuation. Ces étirements ne s'appliquent pas de façon arbitraire, mais affectent des mots précis, autrement dit les mots les plus forts ou les plus chargés sémantiquement. Donc, le procédé sert à effectuer une accentuation qui compense l'absence du corps et de mimiques en donnant plus d'expressivité au message électronique.

Dans les textos émis par les admirateurs de Laura Laune, c'est notamment le vocabulaire à valeur laudative qui fait l'objet de prolongation graphique : nous avons repéré de nombreux étirements sur les adjectifs *génial* (**a**) et *top* (**b**), sur les verbes *kiffer* (**c**) et *adorer* (**d**) et aussi sur les sigles à valeur d'interjection *lol* (**d**) et *mdr* (**e**) :

- a. Elle est **géniaaal** !!!!
- b. C'est carrément **topppppp**
- c. Je **kiff** le moment le plus ...
- d. J'**adooooooooore** cette fille !!
- d. **Looooooooool**
- e. **Mdrr** je suis morte de rire.

Aussi serait-il important de signaler que les prolongations graphiques n'ont pas une règle fixe et qu'un seul mot peut subir des étirements qui varient d'une occurrence à une autre : prenons l'exemple du verbe adorer dont on a relevé plusieurs graphies, avec étirement sur le « o » (**adooooooooore**), ou bien sur le « r » (**adorrrrrr**) ou bien aussi sur le « e » final (**adoreeeee**).

L'accentuation par étirement ne se limite pas aux mots, mais concerne aussi les signes de ponctuation et, dans les commentaires qui servent de support à ces observations, c'est surtout le point d'exclamation, cette marque de vive émotion qui se prête à des multiplications quasi régulières :

- f. Extra !!!!! C'est génial !!!
- g. Mort de rire !! Merci Laura !! De grands moments !!! Tu es majestueuse !!!!!

À ces multiplications de signes s'ajoute une tendance vers l'écrire en majuscules, pour effet de marquage, de certains termes ou de phrases entières et toutes ces déviations par rapport à la graphie conventionnelle, étant bien sûr motivées par un désir d'expressivité, fonctionnent en mode virtuel de façon à rendre le message plus vif et plus dynamique.

Conclusion

En guise de conclusion, il faut préciser qu'on est bien loin d'avoir fourni un repérage exhaustif des néologismes dont le langage des francophones est truffé, notamment dans leurs messages électroniques transmis à travers les réseaux sociaux. Néanmoins, nous espérons avoir réussi à fournir une illustration pertinente de l'évolution que subit la langue française, en parallèle avec le changement de ses conditions d'emploi et tout ce qui oblige à la remettre au goût du jour en l'adaptant aux nouveaux modes de communication.

Il faut dire que ce travail nous a permis de mettre l'accent sur les différents procédés mis à profit du processus d'évolution auquel la langue est inévitablement soumise : on a pu relever des cas d'emprunt, notamment des anglicismes (nom **trash**, interjection **waouh** et sigle **lol**) imposés par la civilisation numérique en corrélation avec l'hégémonie de la culture américaine à l'époque de la mondialisation. On a relevé aussi des emprunts à d'autres communautés linguistiques, en l'occurrence l'arabe (verbe **kiffer**) et l'italien (superlatifs en **-issime**), et cela se rapporte en principe à des considérations géo/socio culturelles liées, d'une part, à l'influence de la communauté arabe en France sur le paysage linguistique français, et d'autre part, aux liens de voisinage et de parenté linguistique et culturelle entre les peuples d'Europe.

Grâce à ce travail, nous avons pu montrer également que la langue actuelle s'enrichit en faisant appel à des procédés néologiques classiques, comme l'emprunt, la dérivation et la

siglaison, mais aussi à travers de nouveaux procédés graphiques (par exemple : les multiplications de lettres et de signes de ponctuation et le remplacement des lettres minuscules par des majuscules) qui distinguent nettement l'écriture numérique de l'écriture classique en imposant un nouveau code de l'écrit mis à la disposition des générations du clavier. Du reste, il est certain que le sujet des innovations linguistiques est intarissable et plus il y aura de nouvelles inventions dans le monde numérique, plus les pratiques langagières seront impactées à divers titres, ce qui nous amène à conclure que les linguistes auront toujours du travail à faire.

Références

- AL ZBOUN, B. (2018). « La siglaison, un autre procédé de créativité lexicale ». *La linguistique*, 1 (Vol. 54), p. 69-90.
- BASTIAN, S. (2009). « Langue(s) des cités : maux du dire – maux du traduire ? ». *Adolescence/4* (T.(T. 2727 n°4), p. 859-871. Éditions GREUP.
- BENGTSOON, A. (2019), « L'évolution du suffixe –issime : un inventaire et une fréquence des formes attestées dans Frantext ». *Bergen Language and Linguistics Studies*, 10 (article en ligne).
- BRETON, P. et Proulx, S. (2006), *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de communication*. Paris : La Découverte.
- CARTIER, E. et SABLAYROLLES, J.F. (2009), « Néologismes, dictionnaires et informatique ». *Cahiers de lexicologie*, n° 93, 2008-2, p. 175-192.
- DAVID ; J. et GONCALVES, H. (2007), « L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue ? » *Le Français Aujourd'hui*, 1 (n° 156), p. 39-47. Armand Colin.
- DEROY, Louis. (1956). *L'emprunt linguistique*. Paris : Les belles lettres.
- DUBOIS, J. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- GOOSSE, A. (1961), « Derooy (Louis). *L'emprunt linguistique*. [compte-rendu] ». *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. Année 1961/39-3, pp. 853-855
- KLEIBER, G. (2006). « Sémiotique de l'interjection ». *Langages*, 1 (n° 161), p. 10-23.
- PERGNIER, M. (1989). *Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ?* Presses Universitaires de France.
- REY-DEBOVE, J., & GAGNON, G. (1980). *Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français* / par Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon (avec la collaboration de A. Rey, G.J. Forgue, E. Lançon, Ch. Paillet. Robert).
- ZAYED, A. (2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique ». *Travaux de linguistique*, 2 (n° 83), p. 115-145.

Liens des magazines

- <https://www.lefigaro.fr/languefrancaise/expressionsfrancaises/checker-cocooning-ces-mots-qu-on-ne-veut-plus-jamais-entendre-20190421>
- <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2017/11/16/37003-2017116ARTFIG00008-mais-d-o-vient-le-mot-kif.php>
- <https://www.lefigaro.fr/languefrancaise/expressionsfrancaises/checker-cocooning-ces-mots-qu-on-ne-veut-plus-jamais-entendre-20190421>
- <https://www.femina.fr/article/mdr-lol-ces-sigles-utilises-dans-nos-textos-n-ont-plus-du-tout-la-meme-signification-qu-avant>

<https://www.slate.fr/story/227293/lol-mdr-sms-textos-communication-virtuelle-humaine-empathie-messages-sigles?amp>

Liens YouTube

<https://youtu.be/mP9XlvodMUw?si=RlrGWirDLM3ZPd4x>

https://youtu.be/fT-CzAf5sqk?si=u6_SZid4nZG3otKb

<https://youtu.be/YNMrxKH7WmQ?si=PvXbTEDqoCd59FIM>

<https://youtu.be/-PUVA8rnj8?si=7T7ghnobrj9d4zyN>

Pour citer cet article

Raoudha TOUMI, « Innovations et néologismes dans le langage numérique des francophones : le cas des commentaires émis sur YouTube », *Paradigmes*, vol. VII, n° 02, mai 2024, p. 49-62.